

PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST

**DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS SUR TITRES D'ADJOINT  
TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR ET  
DE L'OUTRE MER**

**SPECIALITES:**

- « **Entretien et réparation des engins et véhicules à moteur** »
  - **Conduite de véhicules**
    - « **Accueil, Maintenance et Logistique** »
    - « **Hébergement et restauration** »

**Date limite d'inscription :** le 5 septembre 2017  
**Date des entretiens avec le jury :** du 02 au 27 octobre 2017

**A - SPECIALITES CHOISIES**

Indiquez la spécialité et la qualification auxquelles vous vous inscrivez en cochant les cases correspondantes.

**Spécialité "Entretien et réparation des véhicules et engins à moteur"**

Merci de numéroté tous les postes de la qualification choisie selon vos préférences

Qualification : MECANICIEN - ELECTRICIEN - AUTOMOBILE

	Ordre de préférence
1 poste au Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Est (SGAMI) - Antenne logistique de Châlons en Champagne (51)	
1 poste au SGAMI Est - Antenne logistique de Nancy (54)	
1 poste à la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) 43 à Chalon sur Saône (71)	
1 poste au Centre de Soutien Automobile de la Gendarmerie (CSAG) à Auxerre (89)	

Qualification : CARROSSIER-PEINTRE

1 poste au SGAMI Est – Délégation Régionale à Dijon (21)

**Spécialité "Conduite de véhicules"**

Qualification : CHAUFFEUR

1 poste à la préfecture des Vosges à Epinal (88)

□ **Spécialité "Hébergement et restauration"**

Merci de numéroté tous les postes de la qualification choisie selon vos préférences

□ Qualification : CUISINIER

	Ordre de préférence
2 postes au cercle mixte de l'école de gendarmerie de Dijon-Longvic (21)	
1 poste au cercle mixte de la région de gendarmerie de Dijon (21)	
1 poste au cercle mixte de la région de gendarmerie de Besançon (25)	
1 poste à la préfecture de la Marne à Châlons en Champagne (51)	
1 poste à la préfecture de l'Aube à Troyes (10)	

□ **Spécialité "Accueil Maintenance et Logistique"**

Merci de numéroté tous les postes de la qualification choisie selon vos préférences

□ Qualification : ARMURIER - MANUTENTIONNAIRE

	Ordre de préférence
1 poste au Détachement de l'Appui Technique Décentralisé (DATD) de la gendarmerie à Dijon (21)	
1 poste au SGAMI Est à Metz (57)	

□ Qualification : ELECTRICIEN

1 poste à l'école de gendarmerie de DIJON (21)

□ Qualification : PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

	Ordre de préférence
1 poste à l'école de gendarmerie de Chaumont (52)	
1 poste à l'école de gendarmerie de Dijon (21)	

Une fois rempli, ce dossier doit être transmis, **par voie postale uniquement, avant la date limite de clôture des inscriptions, soit avant le 5 septembre 2017 (le cachet de la poste faisant foi)** à l'adresse ci-dessous

**Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur  
DRH/RECRUTEMENT  
ESPACE RIBERPRAY  
Rue Belle Isle B.P. N° 51064  
57036 METZ CEDEX 01**

Ne pas omettre de **dater et signer la déclaration sur l'honneur** après avoir écrit la mention "lu et approuvé".

**B - ETAT CIVIL - Joindre une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité.**

Monsieur  Madame

**Nom de naissance** \_\_\_\_\_

**Nom usuel** \_\_\_\_\_

**Prénoms** \_\_\_\_\_

**Date de naissance :** | | | | | | | | **Commune :** \_\_\_\_\_

Département  
ou pays étranger : \_\_\_\_\_

**Nationalité Française :** oui  non

**Situation familiale :**

Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Autre (précisez)  .....

Nombre d'enfants | | |

**C - ADRESSE :**

Indiquer l'adresse à laquelle toute correspondance (convocations, notification) doit vous parvenir. En cas de modification de cette adresse, prévenir immédiatement le service du recrutement concerné.

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | Localité : \_\_\_\_\_

(( Domicile )) : \_\_\_\_\_ (( Portable )) : \_\_\_\_\_

 Email : \_\_\_\_\_

**D - SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL**

- **Pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 25 ans à la date d'ouverture des inscriptions :**
  - Soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)(ex JAPD) qui suffit seul à justifier des obligations du service national. L'attestation de recensement n'a plus à être demandée. Les services de la direction du service national du Ministère de la défense ne délivrent ledit certificat qu'aux personnes recensées ;
  - Soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation. Elle comporte une date limite de validité au-delà de laquelle le certificat de la participation à la JDC doit être exigé ;
  - Soit une attestation individuelle d'exemption.
- **Les personnes âgées de plus de 25 ans y compris celles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1979** sont dispensées de leurs obligations de service national, et à ce titre, plus aucun justificatif n'est demandé aux intéressés (position confirmée par la direction du service national du Ministère de la Défense le 31/08/2013).

## E - DIPLÔMES:

Mentionnez votre diplôme le plus élevé : \_\_\_\_\_

---

**Joindre une copie du diplôme (minimum Certificat d'aptitude professionnelle - CAP - ou diplôme équivalent), ou toutes pièces justifiant une demande d'assimilation ou de dérogation.**

Vous pouvez également indiquer toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile concernant les études et formations que vous avez suivies :

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et déclare avoir été averti que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de mon succès éventuel à ce concours.

Je reconnais, en outre, être informé qu'en application de l'article 5 de la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires, « nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire :

- S'il ne possède pas la nationalité française
- S'il ne jouit pas de ses droits civiques
- Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions
- S'il ne se trouve pas en position régulière au regard du code du service national,
- S'il ne remplit pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction »

Je m'engage, en cas de succès, à fournir l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de mon dossier de candidature. Le défaut de transmission sera considéré comme une renonciation à une nomination.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Date et signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"**